

**TO.-
REPUBLIQUE DU BENIN**

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-140 DU 24 MARS 1997

Portant approbation du Budget exercice
1997 du Centre d'Action Régionale pour le
Développement Rural du BORGOU.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- VU le Décret N° 96-128 du 9 Avril portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 décembre 1991, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 96-24 du 21 Juin 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991, portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;

Sur rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 février 1997

D E C R E T E

Article 1er : Sont approuvés les Etats Prévisionnels pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 1997 de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 MARS 1997

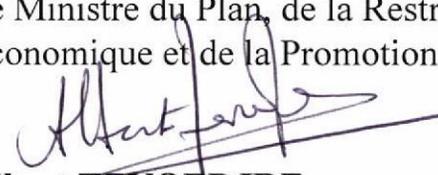
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement


Mathieu KEREKOU.-

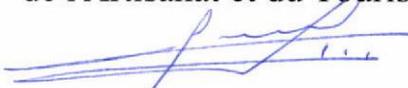
Le Premier Ministre chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,


Adrien HOUNGBEDJI.

Le Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi,


Albert TEVOEDJRE

le Ministre du Commerce,
de l'Artisanat et du Tourisme


Gatién HOUNGBEDJI

Ampliements : - PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCAT-MPREPE 8
AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-GDDI 5 BN-DAN-
DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEB 3 JO 1.